

# Où voir des loups?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-828081>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A ce jour, le projet est loin d'avoir mis tout le monde d'accord, tant il est difficile de concilier les intérêts des bergers et les convictions des défenseurs de la nature considérant que le loup a le droit de reprendre possession d'un territoire.

Aux éleveurs, il est conseillé de mettre en place de meilleures protections: garde accrue des troupeaux, présence de chiens et de clôtures. Des mesures que certains considèrent comme trop coûteuses, ou peu efficaces. Le projet fixe également l'indemnisation (à 80% par la Confédération et à 20% par les cantons) des éleveurs dont des animaux ont été tués par des loups. A noter que si le loup ne devait plus être un animal protégé, de telles indemnités seraient remises en question.

Quant à la limite fixée à 50 bêtes tuées, qui donne le droit d'abattre un loup, les milieux agricoles la trouvent trop élevée, et les organisations de protection de la nature trop basse. Quoi qu'il en soit, la Suisse n'est à ce jour pas très bien considérée par les autres pays européens, eux aussi confrontés au retour du loup. L'abatage d'un loup l'automne dernier aux Grisons a valu à notre pays une dénonciation auprès du Conseil de l'Europe, pour violation de la Convention de Berne. On a fait remarquer à la Suisse que si d'autres pays avaient trouvé une solution, elle devait y parvenir aussi.

L'avenir démontrera si éleveurs et défenseurs de la nature peuvent parvenir à s'entendre, si l'homme est finalement capable et désireux de respecter le loup. Dans un tel débat, il est difficile de faire la part de la raison et celle de la légende, tant le loup et son image de prédateur ont été alimentés par de terribles histoires jamais avérées. Au moment où se pose la question d'accepter ou non son retour, il serait plus que temps de mieux faire sa connaissance.

Un spécialiste vous y aidera. Biologiste, Jean-Marc Landry s'est passionné pour les loups et on lui doit – outre un ouvrage de référence paru chez Delachaux et Niestlé – un petit livre étonnant, une véritable mine d'informations.

**Catherine Prélaz**

**A lire:** *Pourquoi craindre le loup*, Editions de l'Hébe, collection La Question.

## Où voir des loups?

Paradoxalement, alors que le retour du loup à l'état naturel fait peur, on va le voir dans les zoos. Une occasion, peut-être, de mieux le connaître, d'apprendre à le respecter et à le démystifier. Rendez-vous au Parc du Mont d'Orzeires et au Zoo de Servion.

**A**u Parc du Mont d'Orzeires, proche de Vallorbe, Olivier Blanc aura travaillé une dizaine d'années à son projet d'accueillir des loups, avant de parvenir à le concrétiser. Enfin, en novembre dernier, cinq loups étaient lâchés dans un parc de 15 000 m<sup>2</sup>, dont une falaise constitue, sur l'un des côtés, une limite naturelle. A 1000 mètres d'altitude, ce couple de loups et leurs trois jeunes ont trouvé un cadre de vie semblable à leur habitat naturel, constitué de parties boisées et d'autres plus dégagées. Ces loups bruns viennent d'Europe de l'Est et ressemblent beaucoup aux loups qui font leur retour dans les Alpes.

Grâce à une passerelle située à trois mètres du sol, au-dessus des palissades du parc, les visiteurs peuvent se promener à pied sur un kilomètre pour observer les loups. «Les gens se montrent très intéressés, et il vaut la peine de venir souvent, relève Olivier Blanc. Les loups peuvent être très proches, ou au contraire difficiles à voir dans les sous-bois. Ils se déplacent beaucoup et parcourent de longues distances.»

Dès le mois de mai, la visite devrait être agrémentée par la présence de jeunes louveteaux. Une autre bonne raison de se rendre au Parc du Mont d'Orzeires: un couple d'ours aura rejoint les loups dans leur parc. Jamais encore en Suisse, on n'avait réuni ainsi loups et ours, alors qu'ils partagent à l'état sauvage les mêmes territoires, et parfois les mêmes proies.

Avec le soutien du WWF et de Pro Natura, Olivier Blanc a pu réaliser son rêve, en dépit des embûches administratives. Il espère qu'au contact des loups, des ours, les gens réapprendront à respecter ces animaux, voire à accepter leur retour.

### Loups blancs

Au Zoo de Servion, c'est un couple de loups blancs, très rares en captivité, que l'on peut admirer. «Ces loups vivent sur une île au large de l'Alaska et dans l'extrême-nord du Canada, explique Charles Bulliard, directeur du zoo. Du fait qu'ils n'ont jamais été chassés, ils ont la particularité de ne pas craindre l'homme. Ils approchent jusqu'à deux mètres de nous, ce qui ne se produit jamais avec un loup brun.»

En plus des loups blanc, on peut voir encore à Servion un loup brun femelle. «Montrer des loups, c'est une manière de les faire mieux connaître. Il serait bon que les gens se rendent compte que le loup n'est pas l'animal terrible qu'ils imaginent. Il est intéressant aussi d'observer leur comportement social, lorsqu'ils sont en meute, un comportement dont on retrouve certains aspects chez le chien.»

Quant au retour du loup dans les Alpes, Charles Bulliard relève que s'il y a danger pour les troupeaux, «il n'y a en revanche aucun danger pour l'homme».

**C. Pz**

### RENSEIGNEMENTS

**Le Parc du Mont d'Orzeires** (parc aux bisons, parc aux loups et aux ours) est ouvert tous les jours de 9 h 30 à la tombée de la nuit (tél. 021/843 17 35).

**Le Zoo de Servion** est ouvert tous les jours, de 9 h à 18 h en hiver, de 9 h à 19 h en été (tél. 021/903 16 71).